Lettre d'information n°21/Février 2014

Nos actions en cours ...

Retour sur la Semaine contre les discriminations

Les vidéos des ateliers audiovisuels sur notre site!

Réunion du Réseau Repérage

Qualification des acteurs du 19è

avec le Défenseur

des Droits

Les ateliers du collectif Tribudom proposés lors de la **4**ème **édition de la Semaine contre les discriminations** dans le 19ème ont permis de s'interroger sur l'idée de la dite *Gueule de l'emploi*. Expression largement remise en cause au travers de trois courts-métrages : « La gueule de l'emploi », « Une bonne présentation » et « Le bon profil ».

Lors des témoignages, une personne se demande par exemple : « Les critères de normativité se resserrent de plus en plus mais c'est quoi être dans la norme ? »

A voir de toute urgence sur notre <u>site Internet</u>!

Le **Réseau de Repérage** créé depuis 2011 dans le 19^e, a pour objectif d'identifier les situations de discriminations sur le territoire y compris les cas litigieux. Les membres qu'y font partie sont les structures sociales et d'accompagnement professionnel ainsi que le PAD du 19^e.

Afin de répondre collectivement aux situations de discriminations, le **Réseau de Repérage a invité** le **29 janvier** dernier *Sylvie Kern et Sophie Latraverse* du **Défenseur des Droits (DDD)**. Ce qui a permis d'un côté aux membres du Réseau de bien connaître les fonctions et les façons de travailler du Défenseur des Droits et à ce-dernier de voir quels types de situations de discriminations peuvent émerger dans le domaine de l'emploi sur le 19^{ème}. Ainsi il sera possible pour le Réseau de Repérage de collaborer plus étroitement avec le DDD et garantir un accès aux droits aux victimes si elles le souhaitent.

Consultez notre page internet pour en savoir plus sur le Réseau Repérage

En Bref...La veille sur les situations de discriminations...

...discriminations à raison du lieu de résidence

Les précisions de Gwénaële Calvès, professeure de droit public

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine qui devrait être définitivement adoptée le 17 février prochain instaurera un nouveau critère de discrimination illégale : le lieu de résidence. Dans quels domaines ? Le choix du législateur s'est fixé à trois endroits : le Code du travail (27 e critère), le Code pénal (21e critère) ainsi que la loi du 27 mai 2008 (10e critère).

Pour en savoir plus : la <u>Chronique bimestrielle de Gwénaële Calves</u> sur l'actualité du droit de la nondiscrimination.

...discriminations perçues dans l'emploi

Les résultats d'une étude présentée par l'IFOP au Défenseur des Droits et à l'OIT

La 7^{ème} édition du baromètre de l'IFOP réalisée auprès de 1000 salarié-e-s des secteurs public et privé entre novembre et décembre 2013 révèle qu'en moyenne 30% des employé-e-s ont été victimes d'une discrimination dans le cadre de leur travail et que seul un actif sur deux n'a jamais été témoin de discrimination au travail. L'enquête rendue publique le 3 février 2014 pointe particulièrement le cas des jeunes pour qui l'apparence physique non conventionnelle est considérée comme le principal inconvénient pour l'embauche et l'évolution professionnelle.

Pour en savoir plus : Publication du 7ème baromètre Défenseur des droits et de l'OIT

Suites de l'agenda de février 2014 :

Lundi 17 février 2014 à 19h à la Mairie du 2ème arrondissement de Paris :

Des discriminations raciales en politique, hier et aujourd'hui, ici et ailleurs

Dans le cadre de la Semaine anticoloniale et antiraciste, un débat organisé par El Otro Correo/ rencontre avec des peuples en lutte, aura lieu à la salle des mariages du la Mairie du 2^{ème} arrondissement autour des discriminations raciales en politique. Interviendra Paul Estrade, auteur de *Severiano de Heredia*, ce mulâtre cubain que Paris fit maire, et la République, ministre.

Consultez le Programme 2014 de la Semaine Anti-Coloniale.







